

L'AVIS de Saint Pierre

Journal d'informations municipales de la Commune de Saint Pierre-du-Val - n° 2 Janvier 2009



Editorial: Le Mot du Maire

par Jacques Houssaye



Chers Amis,

En 2008, notre Commune a connu une année riche en émotions et en convivialité :

- L'inauguration de l'Église,
- Les décorations de Mr. Quesnot par le Ministre Hervé Morin, de Mme. de Saint Pierre par le sénateur Ladislas Poniatovski, et de Mme. Françoise Hamon par Mr. Maurice Quesnot.
- La commémoration des 90 ans de l'armistice du 11 Novembre 1918 au monument aux morts, où Louissette a chanté la Marseillaise « a capella » accompagnée des enfants de l'école...

Des moments forts dans la vie communale!

2009 aura aussi ses moments forts :



- L'arrivée des enfants dans leur nouvelle école, dès le 5 janvier.
- L'inauguration officielle de cette école au mois de mai, et vous y serez tous invités,
- La ballade à la fraîche au mois d'août, sans oublier la fête du village et bien d'autres choses encore.

La vie communale est riche de rencontres et de partages.

Au sein du Conseil Municipal, tous s'impliquent dans la mise en place des travaux de 2009 et dans le bon fonctionnement de notre commune.

2009 sera sans doute une année pleine d'incertitudes, une année de crise, et bien sûr, je n'y peux rien, mais ma première année de fonction en tant que Maire m'a appris que je pouvais parfois vous aider dans la résolution de certains problèmes qui compliquent votre vie. L'Administration est attentive aux problèmes que lui soumet un Maire.

Je ne manquerai pas de vous accompagner!

2009, une année difficile, et pourtant, malgré tout, je vous souhaite à tous une année pleine d'espoir, pleine de petits bonheurs: **un rayon de soleil, un sourire... peuvent rendre la vie plus douce.**

Alors n'hésitez pas, et bonne année à tous !

Il n'y en a pas que pour les élus...

Dans notre premier numéro, nous vous avons présenté les membres de l'équipe municipale telle qu'elle ressortait des urnes. Aussi bien les anciens que vous connaissiez déjà, que les nouveaux qui vous étaient encore peu connus.

Il y a un autre domaine dans lequel d'importants changements sont intervenus, c'est celui des salariés qui sont à votre service et qui travaillent pour vous, souvent dans l'ombre et la discrétion, mais qui font preuve d'un savoir-faire qui dans bien des cas mérite le respect et l'admiration.

Et nous voici partis pour une nouvelle tournée de présentations :

TROMBINOSCOPE

Sandrine Hamon, la secrétaire de Mairie

Sandrine, nous vous l'avions déjà un peu présentée, en même temps que l'équipe des élus, car elle est à la charnière (Bardel ?) entre les élus, les permanents et les administrés. Sa vie semble avoir été ponctuée par des rencontres.



En effet, son premier métier a été d'être conducteur de bus.

Plus précisément conductrice de cars scolaires, à une époque où il était bien rare de voir une femme conduire des poids lourds.

C'est là qu'elle a croisé un autre bus, conduit par un jeune et fringant confrère qui n'en croyait pas ses yeux en voyant une jeune et séduisante jeune femme au volant. Bref, c'est une histoire de transports en commun peu commune, et comme dans les contes de Noël, ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants, disons 3 enfants qui aujourd'hui ont 16 ans, 14 ans et 8 ans.

Une autre rencontre, c'est quand la secrétaire de Mairie de l'époque a pris sa retraite. Sandrine a envoyé son CV, et Mr. Quesnot lui a donné sa chance en l'embauchant. Et maintenant, cela fait plus de 12 ans qu'elle est notre secrétaire de Mairie.

Et du travail, elle en a, beaucoup plus que ce que l'on peut imaginer, surtout avec un horaire limité à 3 jours par semaine (lundi, mardi et jeudi). Heureusement que le travail a été informatisé dès 1999, avec un logiciel spécialisé en gestion

communale. Il fallait au moins cela pour s'occuper de la tenue des registres d'état civil, la gestion de la liste électorale, les cartes d'identité, les passeports, le paiement des factures, le suivi des recettes, les dossiers d'urbanisme, la gestion du personnel et de la paye, etc... Et en plus de cela elle accueille le public, et avec le sourire !

Jean-Pierre Cornillot, Employé Communal

Il a 52 ans, il est marié, il a 4 grands enfants qui sont tous déjà mariés, et il a un contrat à temps partiel pour une moyenne de 60 heures par mois. Le reste du temps, il travaille pour des particuliers en se faisant rémunérer avec des Chèques-Emploi- Services.

Une de ses particularités, c'est d'avoir tout fait. Il a - entre autres - une formation d'électricien, de conducteur de chariots élévateurs, et de conducteur d'engins. Il a travaillé en usine, comme graisseur, comme tisserand, sur des chantiers de construction, dans les divers corps de métier du bâtiment, comme couvreur pendant 10 ans, comme cuisinier, 70 repas par jour, confectionnés tout seul. Six ans d'intérim se sont ajoutés à ce parcours riche et varié.

Il est originaire de Barentin, et il connaît Saint Pierre du Val depuis longtemps, car il y venait souvent pour y passer des vacances, son beau-frère habitant à la Mare-Marie. C'est ainsi qu'un jour il a rencontré Mr. Quesnot, et de fil en aiguille, cela fait maintenant 3 ans qu'il travaille pour nous.



Et la commune s'en félicite, car une autre des particularités de Jean-Pierre Cornillot, c'est qu'il sait réellement TOUT faire (et pas n'importe quoi), grâce à toute l'expérience qu'il a acquise. Cet homme est précieux pour nous car dans de nombreux cas il nous fait économiser de l'argent en sachant réparer ou fabriquer sur place des choses qu'il faudrait sinon faire réaliser par des prestataires extérieurs.

Lui non plus, il ne manque pas de travail. Entre la maçonnerie, l'électricité, la menuiserie, la serrurerie, la peinture, les travaux de clôture, le jardinage, la tonte des pelouses et le tronçonnage après tempête, l'entretien et les réparations, il a de quoi faire. Et cette énumération est loin d'être complète...

... connaissez-vous nos employés communaux ?

Pour des raisons réglementaires, la commune a été obligée de dissoudre l'association qui s'occupait (fort bien d'ailleurs) de la cantine scolaire et de reprendre à son compte, la gestion de cette cantine. Sinon, c'était la disparition pure et simple. Cette conversion a été coordonnée avec les vacances scolaires et le départ à la retraite de la cantinière, Mme. Fontaine. Il a donc aussi fallu pourvoir à son remplacement.

Isabelle Versavel, La nouvelle Cantinière

Isabelle est l'épouse de notre collègue du Conseil Municipal, Philippe Versavel. C'est une quadra qui adore les enfants et qui a elle-même 3 garçons de 14 ans, 12 ans et 8 ans. Elle travaillait déjà pour la commune depuis 3 ans, et c'est elle qui faisait l'entretien et le nettoyage des locaux, prenant ainsi la suite de Françoise Hamon partant à la retraite.

Depuis la rentrée, elle est devenue la cantinière. Elle aussi est une perle rare. En effet, elle a toujours travaillé avec les enfants, et s'est occupée de cas sociaux en Seine Maritime. Elle leur faisait à manger et jouait vis à vis d'eux un rôle éducatif et de maîtresse de maison.

Isabelle prépare soigneusement ses menus en veillant à bien les équilibrer, elle est très orientée légumes et cherche à faire une cuisine qui a du goût. Elle teste quels sont les plats préférés des enfants et fait régulièrement des sondages parmi nos chères têtes blondes.

Apparemment les enfants ne sont pas braqués sur les frites, et c'est le fruit de tout un travail pédagogique mené vis à vis d'eux et qui porte ses fruits. Il revient aux parents de savoir émuler leurs efforts avec ceux faits par Isabelle.

Il s'agit entre autres d'inciter les enfants à goûter les plats qu'ils ne connaissent pas avant de décréter qu'ils ne les aiment pas. Le gros avantage de cette cantine étant que tout est cuisiné sur place avec des produits sains. Mais évidemment, il faut également tenir les budgets, et ce n'est pas toujours simple.

Il ne se passe guère de semaine sans qu'il n'y ait l'anniversaire d'un enfant à célébrer, et Isabelle tient à marquer le coup avec un gâteau et une photo souvenir qu'elle offre. Elle organise aussi un repas de fête pour le jour des rois, à Pâques et à Noël.



Isabelle Versavel



Sylvie Crombé

Evidemment il se pose également le problème d'assurer la surveillance et la discipline pendant les repas. Parfois l'équipe a fort à faire pour maîtriser la situation. Là également s'exprime le talent d'Isabelle qui - l'expérience aidant - sait très bien combiner tact et autorité.

Il convient de rappeler que la cantine est un service qui est rendu aux parents et que le personnel dévoué et compétent qui en a la charge doit être fondamentalement respecté, tant de la part des parents que de la part des enfants.

Sylvie Crombé, Agent technique

Elle est le complément idéal et indispensable d'Isabelle Versavel, et à deux elle font « la paire » et depuis, la cantine continue à être une « affaire qui marche ». C'est une quinquia et une jeune grand-mère d'un petit fils de 3 ans. On a eu du mal à la trouver, deux personnes avant elle ont jeté l'éponge, mais finalement c'est LA personne qu'il nous fallait. Elle a pris ses fonctions le 12 septembre, à la rentrée.

Avant cela, elle a été Agent Hospitalier à Equemauville pendant près de 6 ans, mais aussi bouchère pendant 2 ans, et ce sont des expériences qui nous sont précieuses. Chez nous elle retombe en enfance (comme avec les petits vieux d'Equemauville) mais c'est beaucoup plus tonique et imaginez vous, ça lui plaît !

Elle fait le nettoyage de l'école et de la Mairie, et elle vient en renfort le midi pour aider Isabelle à la cuisine, mais aussi pour faire le service, et en outre elle surveille, pendant les repas et pendant la récréation, en attendant que l'école reprenne. Sacré programme ! Et le lundi, c'est carrément elle qui cuisine, compte tenu du temps partiel de l'une et de l'autre.

Les délibérations du Conseil Municipal...

Conseil Municipal du 20 août 2008 :

Le conseil se réunit pour traiter quelques sujets qui n'attendent pas. L'argent du prêt destiné au financement de la construction de l'école est disponible. En attendant la fin des vacances des entreprises et les prochaines factures à payer, on pourrait placer l'argent et toucher des intérêts. Le conseil autorise donc notre Maire à ouvrir un compte à terme et à procéder au placement. Dans la foulée, le conseil approuve des opérations de technique comptable de gestion des comptes de la commune.

La cantine devant être gérée par la commune à partir de la rentrée, il faut pourvoir au remplacement de la cantinière qui était jusqu'alors salariée de l'association en voie de dissolution et qui prend sa retraite. Le conseil municipal décide de créer un emploi d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe en Contrat (aidé par l'Etat) d'Accompagnement à l'Emploi. Dans le même contexte de préparation de la rentrée, le Conseil donne son accord à l'augmentation de la durée hebdomadaire de service de Madame Versavel à compter du 1^{er} septembre 2008.

Notre Maire informe le Conseil de la recette devant revenir à la Commune pour l'occupation de son domaine public par les ouvrages de transport de Gaz. La canalisation fait 88 m. de long. Le Conseil donne son accord à la perception de cette redevance.

Le Conseil Municipal autorise notre Maire à signer l'acte d'acquisition pour 1 € symbolique du terrain sur lequel sont situées les ruines de l'église de Notre Dame du Val.

Conseil Municipal du 10 Octobre 2008 :

Notre Maire fait le point de l'avancement des travaux de construction de l'école. Les travaux avancent remarquablement bien grâce à un suivi rigoureux et efficace assuré par notre architecte et surtout par le cabinet d'ingénierie qui coordonne les travaux. De ce fait, le planning de réalisation des travaux est globalement respecté.

Notre collègue Odile Henry fait le point sur le démarrage de la cantine scolaire devenue communale. Il y a près de 50 enfants qui prennent régulièrement leurs repas et le démarrage s'est fait sans difficulté majeure. Un règlement va être mis en place afin que le personnel puisse s'y référer et puisse sanctionner les débordements inacceptables.

Le Conseil Municipal fixe le prix des repas à 3 Euros par repas.

L'intégration de la gestion de la cantine requiert des opérations comptables de transferts de crédits que le Conseil approuve.

Le Conseil Municipal constate que les installations de chauffage ne sont pas couvertes par un contrat d'entretien régulier, alors que leur vérification périodique est devenue obligatoire. Il est décidé de demander des devis et de signer ensuite un contrat d'entretien.

La numérisation du cadastre entreprise depuis plusieurs années s'achève et devient opérationnelle. Le Conseil Municipal donne son accord à l'organisation et à la prise en charge des frais d'une journée de formation au nouveau logiciel de consultation du cadastre.

Le Conseil Municipal est informé d'une lettre de protestation signée par les 6 Maires des Communes concernées (Berville-sur-Mer, Conteville, Fatouville-Grestain, Fiquefleur-Equainville, Foulbec et Saint Pierre-du-Val) par la ZIPEC (Zone Industrielle et Portuaire Eure-Calvados) qui refusent de payer les sommes qui leur sont réclamées pour la liquidation du syndicat.

Comme suite au diagnostic réalisé par le SPANC, il apparaît nécessaire de mettre aux normes l'assainissement de la Mairie et de la cantine. Le Conseil Municipal décide de demander un devis pour la réalisation d'une étude de sol nécessaire pour définir quelle filière d'assainissement est à retenir.

En réponse à une demande du Maire, deux Conseillers membres de la Commission des Travaux font le point sur l'état des abris bus de la Commune. Trois d'entre eux devront être remplacés. En attendant, des réparations seront effectuées pour les consolider.

Monsieur le Maire indique que le Conseil Général verse une subvention pour l'achat d'un kit satellite aux habitants souhaitant avoir accès à l'ADSL (Internet) quand l'accès par voie téléphonique est impossible. Pour tous renseignements appeler le : 0800 66 55 50.



L'AVIS DE SAINT PIERRE

Journal d'informations municipales
de la Commune de Saint Pierre du Val
Le Bourg - 27210 Saint Pierre-du-Val

Directeur de la publication :
Jacques Houssaye
Rédacteur en chef : François Lutz
Maquette, mise en page : Fr. Lutz
Photos : François Lutz, Yvon Pillié,
Samuel Grente.

Ont collaboré à ce numéro :
Jacques Houssaye,
François Lutz, Philippe Versavel,
Yvon Pillié, Françoise Hamon

Imprimé avec les moyens propres de
la Mairie de Saint Pierre-du-Val

Dispensé d'ISSN

Le Conseil Municipal, ca continue...

Conseil Municipal du 5 Décembre 2008 :

En raison du démontage de la classe modulaire à partir du 22 décembre 2008, Mr. le Maire sollicite l'aide des conseillers municipaux pour le déménagement des classes qui aura lieu le 20 décembre 2008, les travaux de construction de la nouvelle école étant achevés d'ici là.

Dans la continuité d'un important travail entrepris depuis plusieurs mois pour identifier et clarifier les dénominations des routes et chemins de la commune, il a été décidé de faire réaliser des plaques de rues. Elles seront de couleur verte, afin d'éviter toute confusion avec les communes avoisinantes qui ont choisi le bleu. C'est le devis de la société « Laser Equipement » qui est retenu pour 6.200 €.

Des plaques portant le numéro de chaque habitation seront réalisées dans la foulée. Les numéros attribués indiqueront la distance de chaque maison depuis la Mairie. Exemple : Vous habitez à 815 mètres de la Mairie, on vous attribuera le n° 815. Les distances seront relevées avec précision par une équipe de conseillers municipaux à l'aide d'équipements spéciaux.

Pour limiter les frais, la pose des panneaux de rues sera aussi effectuée bénévolement par une équipe d'élus (économie de plus de 3.000 €).

Certains abribus ayant subi d'importantes dégradations, il a été décidé d'en remplacer trois, et des demandes de devis ont été adressées aux constructeurs potentiels.

Compte tenu de la saturation du cimetière de l'église, il est envisagé de réhabiliter le cimetière du Val. Une entreprise spécialisée dans ce type de travaux très contraignants sur le plan réglementaire, a été contactée en vue de la procédure à suivre.

Une opportunité intéressante sur le plan touristique s'est présentée pour la Commune de Saint Pierre-du-Val qui s'est portée candidate, suite au succès considérable rencontré par le Pays Risle-Estuaire dans l'organisation de « Ballades à la Fraîche ».

Ce sont des ballades à pied de 6 à 8 km, organisées en été entre 18h et 20h. Elles se terminent par un repas « tiré du sac ». Saint Pierre-du-Val va en organiser une le mardi 12 août 2008 en partenariat avec Fatouville-Grestain. Le tracé en boucle s'étendra sur les deux communes. L'infrastructure de la fête du village du 15 août sera faite de telle sorte qu'elle serve déjà pour la ballade à la fraîche



Le Conseil Municipal en plein travail

Il faut d'ores et déjà réfléchir à une solution permettant de garer un nombre important de véhicules. Sans vraiment faire de publicité, une ballade à la fraîche attire facilement 800 participants !

Point suivant : Il est décidé de demander plusieurs devis pour l'étude des sols préalable à l'assainissement de la cantine.

Le Conseil Municipal approuve divers transferts de crédits entre différents comptes afin de régler les dernières factures de l'année.

La réglementation fait obligation d'entretenir régulièrement les appareils de chauffage au gaz. Le Conseil Municipal demande à Mr. le Maire de contacter plusieurs entreprises et l'autorise à signer un contrat d'entretien.

François Lutz

Cela se passe à Saint-Pierre du Val :

Un dromadaire croise un chameau. Tous deux transportent des touristes sur leur dos. Le dromadaire demande : Alors, ça bosse ? Et le chameau de répondre : ça bosse, ça bosse... Tout cela pour vous dire qu'au conseil municipal ça bosse, ça bosse, fût-ce dans la bonne humeur, et même si les sujets traités sont très sérieux.

Les nouvelles de Saint Pierre du Val...

Bientôt un blason !



Il paraît que les promesses (notamment électorales) n'engagent que ceux qui y croient... C'était un projet mis en chantier dès l'arrivée de la nouvelle équipe municipale : Doter la Commune de Saint Pierre-du-Val d'un blason. Certains peuvent trouver cela inutile ou futile. Cependant, en matière de communication, il s'agit d'un vecteur essentiel d'identité, d'identification et de notoriété de la Commune. La plupart des communes en ont un et n'hésitent pas à le faire figurer sur tous leurs documents. Et Saint Pierre-du-Val a tout à gagner à être davantage connue, et reconnue. D'autres initiatives allant dans le même sens sont d'ailleurs en préparation.

Des recherches ont été effectuées avec l'aide de Samuel Grente et d'Aymeric de Chasteigner pour voir s'il n'existait pas des armoiries dans le passé de notre Commune. Certes les de Grossourdy de Saint Pierre ont un blason mais qui réfère plus aux croisades et à leurs caractéristiques familiales qu'à notre Commune.

Il nous revenait donc de créer un blason qui traduirait les spécificités de notre Commune dans ce qui la distingue d'une autre. Nous avons donc recherché et sélectionné les éléments vraiment caractéristiques de notre commune.

Comme nous sommes en Normandie, nous avons tout naturellement songé à faire figurer l'emblème de la Normandie, les deux léopards jaunes sur fond rouge. Car il s'agit de léopards, et non pas de lions comme on le croit souvent.

Nous avons appris au contact de Jacques Le Maho, le chercheur du CNRS qui

s'est penché sur l'histoire de notre Commune, que Saint Pierre-du-Val fait partie du nombre très restreint de sites comportant deux églises très proches l'une de l'autre. Cela réfère au temps des abbayes. Quand il y avait une abbaye d'hommes qui avoisinait une abbaye de femmes, chacune avait son église à elle.

Nos deux églises sont séparées par la Vilaine. Or le nom « Vilaine » n'a rien à voir avec le mot vilain, mais réfère par ses racines Vikings à une eau particulièrement pure et saine.

Ainsi, nous disposons déjà de 4 éléments constitutifs d'un emblème : Le drapeau Normand, les deux églises et la Vilaine qui les sépare. Il nous restait à choisir un dernier élément graphique représentatif de la vocation de notre commune. Ce pouvait être évocateur de la nature avec un arbre représentatif de nos forêts, ou ce pouvait être une allusion à notre agriculture. Nous avons finalement choisi la pomme, car il y a plus de vergers à Saint Pierre qu'il ne reste d'agriculteurs élevant des vaches ou cultivant le blé.

Grâce à un ami dessinateur, nous avons pu faire réaliser (bénévolement) une ébauche de ce que pourrait être ce blason. Il y aura peut-être encore des retouches de détails mais le dessin que vous voyez reproduit ci-contre à gauche est probablement très proche de ce que sera le blason définitif.

Au cours des mois qui viennent, vous aurez l'occasion de voir apparaître et puis se généraliser l'utilisation de ce blason sur les divers documents en service dans notre commune.

François Lutz

L'Abbaye de Pennante, affaire à suivre...

Rencontre avec Jacques Le Maho lors de la journée « Confluence » ...



Le 7 septembre a eu lieu la journée « Confluence » organisée par l'association « Les Amis des Sites et Monuments de l'Eure ». Saint Pierre-du-Val y avait été associée un peu en dernière minute suite aux découvertes les plus récentes du chercheur Jacques Le Maho (voir notre précédente édition). Cela a été l'occasion d'une rencontre très intéressante entre Mr. Le Maho et notre Maire.

Non-seulement Mr. Le Maho a pu préciser sur place le sérieux de ses investigations, et il y a de quoi être convaincu, mais l'idée a été émise d'envisager une campagne de fouilles qui viserait – sans frais pour la Commune - à approfondir les recherches sur le terrain, à l'aide d'une équipe de paléontologues. Ils sont les bienvenus et nous sommes impatients de voir ce qui pourrait en résulter. A suivre...

prestigieuse cérémonie de remise de décorations...

visite ministérielle et sénatoriale à Saint Pierre-du-Val...

Le 19 septembre a eu lieu la remise de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale en Argent à trois personnes méritantes de Saint Pierre-du-Val.

D'abord notre Maire Honoraire, Maurice Quesnot qui recevait la médaille des mains du Ministre de la Défense Hervé Morin.

Ensuite la Marquise Jacqueline de Saint-Pierre qui recevait la médaille des mains du Sénateur Ladislav Poniatowski.

Enfin, notre collègue du Conseil Municipal Françoise Hamon qui recevait la médaille des mains de notre ancien Maire Maurice Quesnot.

Bien sûr, tout a commencé par des discours. Notre Ministre a évoqué son enfance qui le conduisait fréquemment à Fatouville-Grestain où il avait de solides attaches familiales et à Saint Pierre-du-Val qu'il parcourait à pied, à trottinette, et à vélo. Il a ensuite dressé le panégyrique de Maurice Quesnot, avant de prendre un ton martial pour énoncer le décret officiel et prononcer la phrase rituelle : « En vertu des pouvoirs qui me sont conférés par Mme. Michèle Alliot-Marie, Ministre de l'Intérieur... ».

On ne sort pas de l'ambiance très familiale de la cérémonie lorsque le Sénateur Ladislav Poniatovski prend le relais pour remettre sa médaille à sa tante, la Marquise Jacqueline de Saint-Pierre. Lui également, évoque ses souvenirs d'enfance et de vacances à Saint Pierre-du-Val et dans les villages environnants. Il pimante son propos de quelques anecdotes inédites et amusantes à propos de ses séjours au sein de la famille de Saint-Pierre.

L'air était chargé d'émotion lorsque le sénateur a agrafé la médaille, que ce soit du côté du sénateur ou du côté de sa tante.

L'ambiance très chaleureuse s'est poursuivie lorsqu'est venu le tour de Françoise Hamon. Elle a été toute gênée de se trouver au premier rang et d'être l'objet de tant de témoignages de reconnaissance et d'amitié. Mais, la Patrie reconnaissante avait encore besoin d'elle... pour recevoir la louange qui lui est due et lui décerner sa médaille largement méritée!

Il est clair qu'après tant d'émotions, il fallait que les récipiendaires et leurs invités puissent reprendre des forces en faisant honneur au buffet qui avait été préparé. Ce fut l'occasion de conversations fort animées, de déballages de cadeaux, et d'échanges de remerciements et de félicitations.

Nous nous joignons à tous ces amis pour adresser à notre tour, toutes nos félicitations et notre reconnaissance aux heureux médaillés qui se sont dévoués pendant de si nombreuses années, au service de leurs concitoyens et de l'intérêt général.

François Lutz



*Le discours d'accueil du Maire
Admirez ma cantine toute neuve !*



En vertu des pouvoirs qui me sont conférés...



*Le Sénateur Ladislav Poniatovski et Madame la
Marquise Jacqueline de Saint-Pierre, sa tante...*



Maurice Quesnot s'apprête à décorer Françoise Hamon – Et là, ouf, c'est fait !

La photo de famille